

23-2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINTE-AGNES**

L'an deux mille vingt, le onze juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à huis clos, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Presbytère, sous la présidence de Monsieur Richard LATARGE, Maire

Présents : Philippe ALBERT, Christine BACCON, Anne BERGER, Pascal CARTIER-MILLION, Jean-Marc CHORIER, Richard LATARGE, Pascal LEMOINE, Frédérique MICHEL, Norbert MOUSSY, Michel NG-TOCK-MINE, Jacques REBUFFET, Isabelle RIEU

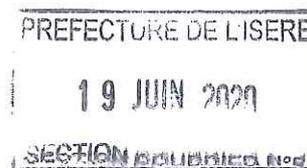
Absents avec pouvoir : Bartlomiej BARCIK, Christelle GROS

Absents : Alexandre GIROUD

Date de convocation : 04 Juin 2020

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Affiché le : 04 Juin 2020



Anne BERGER a été élue secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : Désignation des délégués au TE38 (SEDI)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y aurait lieu d'élire les membres représentant la commune dans les syndicats auxquels elle adhère.

- Considérant l'adhésion de la commune au Syndicat des Énergies du Département de l'Isère (SEDI),
- Considérant la nécessité suite au renouvellement des conseils municipaux de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau délégué suppléant, afin de représenter la commune au sein du Conseil syndical du SEDI,
- Considérant que le mandat des nouveaux représentants du SEDI ainsi désignés débutera à la réunion d'installation du Conseil syndical du SEDI,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, considérant les besoins, décide d'élire comme suit les membres du SEDI :

Titulaire : **Norbert MOUSSY**

Suppléant(e) : **Richard LATARGE**

Délibération adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Richard Latarge", written over a faint circular stamp.

24-2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINTE-AGNES**

L'an deux mille vingt, le onze juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à huis clos, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Presbytère, sous la présidence de Monsieur Richard LATARGE, Maire

Présents : Philippe ALBERT, Christine BACCON, Anne BERGER, Pascal CARTIER-MILLION, Jean-Marc CHORIER, Richard LATARGE, Pascal LEMOINE, Frédérique MICHEL, Norbert MOUSSY, Michel NG-TOCK-MINE, Jacques REBUFFET, Isabelle RIEU

Absents avec pouvoir : Bartlomiej BARCIK, Christelle GROS

Absents : Alexandre GIROUD

Date de convocation : 04 Juin 2020

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Affiché le : 04 Juin 2020



Anne BERGER a été élue secrétaire.

**OBJET DE LA DELIBERATION : Désignation des délégués à l'association
Espace Belledonne**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la Commune est adhérente à l'association Espace Belledonne.

Cette association a pour objet de fédérer les communes et les acteurs socio-économiques de la chaîne de Belledonne autour d'un projet de territoire partagé. En tant que membre de l'Espace Belledonne, la commune est représentée au sein des instances de l'association par un délégué titulaire et un délégué suppléant qui siègent à l'assemblée générale et éventuellement au conseil d'administration et au Bureau.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'élire comme suit les représentants à l'Espace Belledonne :

Titulaire : **Frédérique MICHEL**

Suppléant(e)s : **Jean-Marc CHORIER et Norbert MOUSSY**

Délibération adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "C. Joly", written over a faint circular stamp.

25-2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINTE-AGNES**

L'an deux mille vingt, le onze juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à huis clos, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Presbytère, sous la présidence de Monsieur Richard LATARGE, Maire

Présents : Philippe ALBERT, Christine BACCON, Anne BERGER, Pascal CARTIER-MILLION, Jean-Marc CHORIER, Richard LATARGE, Pascal LEMOINE, Frédérique MICHEL, Norbert MOUSSY, Michel NG-TOCK-MINE, Jacques REBUFFET, Isabelle RIEU

Absents avec pouvoir : Bartlomiej BARCIK, Christelle GROS

Absents : Alexandre GIROUD

Date de convocation : 04 Juin 2020

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Affiché le : 04 Juin 2020



Anne BERGER a été élue secrétaire.

**OBJET DE LA DELIBERATION : Désignation des représentants à
l'association des Communes forestières**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la commune est adhérente à la Fédération nationale des Communes forestières, qu'elle est propriétaire de forêt ou plus largement intéressée par l'espace forestier et la filière forêt bois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, considérant les besoins, décide d'élire comme suit les représentants de l'association des Communes forestières :

Titulaire : **Christine BACCON**

Suppléant : **Pascal CARTIER-MILLION**

Délibération adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Richard LATARGE', is written over a circular official stamp. The stamp is partially obscured by the signature.

Cette Délibération est inscrite à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 11 Juin 2020 mais a fait l'objet d'un report lors du prochain Conseil Municipal.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE

26-2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINTE-AGNES**

L'an deux mille vingt, le onze juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à huis clos, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Presbytère, sous la présidence de Monsieur Richard LATARGE, Maire

Présents : Philippe ALBERT, Christine BACCON, Anne BERGER, Pascal CARTIER-MILLION, Jean-Marc CHORIER, Richard LATARGE, Pascal LEMOINE, Frédérique MICHEL, Norbert MOUSSY, Michel NG-TOCK-MINE, Jacques REBUFFET, Isabelle RIEU

Absents avec pouvoir : Bartlomiej BARCIK, Christelle GROS

Absents : Alexandre GIROUD

Date de convocation : 04 Juin 2020

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Affiché le : 04 Juin 2020



Anne BERGER a été élue secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : Commission communale des impôts directs (CCID)

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 12 noms jointe à la présente délibération.

Délibération reportée

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is partially obscured by the signature but appears to contain some text and a star-like symbol.

27-2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINTE-AGNES**

L'an deux mille vingt, le onze juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à huis clos, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Presbytère, sous la présidence de Monsieur Richard LATARGE, Maire

Présents : Philippe ALBERT, Christine BACCON, Anne BERGER, Pascal CARTIER-MILLION, Jean-Marc CHORIER, Richard LATARGE, Pascal LEMOINE, Frédérique MICHEL, Norbert MOUSSY, Michel NG-TOCK-MINE, Jacques REBUFFET, Isabelle RIEU

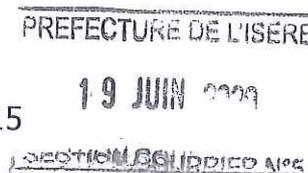
Absents avec pouvoir : Bartlomiej BARCIK, Christelle GROS

Absents : Alexandre GIROUD

Date de convocation : 04 Juin 2020

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Affiché le : 04 Juin 2020



Anne BERGER a été élue secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : Commissions communales

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de constituer les commissions communales et d'élire les membres.

Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, valide la composition suivante :

COMMISSIONS	TITULAIRES	SUPLÉANTS
Communication :	Norbert MOUSSY	Pascal LEMOINE Isabelle RIEU
Lien social	Christine BACCON Frédérique MICHEL	Pascale LEMOINE Anne BERGER Bartlomiej BARCIK
Aménagement et Urbanisme et patrimoine	Richard LATARGE Jacques REBUFFET	Anne BERGER Bartlomiej BARCIK
Réseau d'eau potable / assainissement / Rénovation Réseaux secs	Richard LATARGE	Michel NG-TOCK-MINE Alexandre GIROUD

Affaires scolaires	Pascal LEMOINE	Christelle GROS Philippe ALBERT
Agriculture/forêt/Alapage	Christine BACCON	Pascal CARTIER-MILLION Alexandre GIROUD Frédérique MICHEL Christelle GROS Norbert MOUSSY
Finance	Anne BERGER	Richard LATARGE Philippe ALBERT Pascal CARTIER-MILLON
Mobilité transport	Bartłomiej BARCIK	Isabelle RIEU Christine BACCON
Jeunesse et sport	Pascal LEMOINE Michel NG-TOCK-MINE	Jean-Marc CHORIER Isabelle RIEU Frédérique MICHEL

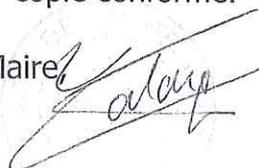
Commissions obligatoires :

Caisse des Écoles	Pascal LEMOINE	Christelle GROS Philippe ALBERT
Commission d'appel d'offres	Jacques REBUFFET	Anne BERGER Philippe ALBERT Jean-Marc CHORIER
Correspondant défense et correspondant sécurité routière	Isabelle RIEU	Frédérique MICHEL Jean-Marc CHORIER Bartłomiej BARCIK
Commission employés municipaux et techniques Entretien voirie et chaudière	Richard LATARGE	Alexandre GIROUD Michel NG-TOCK-MINE Pascal LEMOINE Jacques REBUFFET Anne BERGER

Délibération adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINTE-AGNES**

L'an deux mille vingt, le onze juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à huis clos, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Presbytère, sous la présidence de Monsieur Richard LATARGE, Maire

Présents : Philippe ALBERT, Christine BACCON, Anne BERGER, Pascal CARTIER-MILLION, Jean-Marc CHORIER, Richard LATARGE, Pascal LEMOINE, Frédérique MICHEL, Norbert MOUSSY, Michel NG-TOCK-MINE, Jacques REBUFFET, Isabelle RIEU

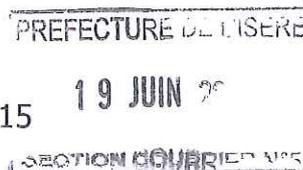
Absents avec pouvoir : Bartlomiej BARCIK, Christelle GROS

Absents : Alexandre GIROUD

Date de convocation : 04 Juin 2020

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Affiché le : 04 Juin 2020



Anne BERGER a été élue secrétaire.

**OBJET DE LA DELIBERATION : Demande d'aide au titre de la mesure 07.61
du Programme de Développement Rural Rhône-Alpes intitulée "mise en
valeur des espaces pastoraux"**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient d'engager pour l'aménagement des alpages les travaux suivants :

Aménagement d'un abri au Habert du Mousset

Le programme de ces travaux, dont le coût éligible est estimé à **6254,45 euros**, sera inscrit au titre de **l'année 2020**.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'engager cette opération et sollicite à cette fin une aide financière la plus élevée possible, conformément au plan de financement de la demande d'aide et dans la limite des taux de financement autorisés, auprès des différents bailleurs :

Europe - Conseil Régional Auvergne- Rhône Alpes

Le Conseil Municipal sollicite l'autorisation de commencer les travaux avant l'octroi de la subvention.

Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire pour signer tous les actes et toutes les pièces nécessaires de la demande de subvention en faveur du pastoralisme volet aménagement pastoral.

LE MAÎTRE D'OUVRAGE S'ENGAGE À CONSERVER LA VOCATION
PASTORALE DES TRAVAUX ENGAGÉS
PENDANT AU MOINS 10 ANS ET À SE SOUMETTRE AUX CONTROLES, Y
COMPRIS SUR PLACE.

Délibération adoptée.

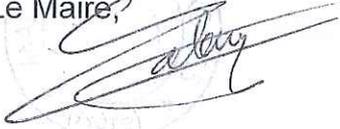
1 abstention : Jean-Marc CHORIER

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Aubry', is written over a faint circular official stamp. The signature is fluid and cursive.

31-2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE SAINTE-AGNES**

L'an deux mille vingt, le onze juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à huis clos, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Presbytère, sous la présidence de Monsieur Richard LATARGE, Maire

Présents : Philippe ALBERT, Christine BACCON, Anne BERGER, Pascal CARTIER-MILLION, Jean-Marc CHORIER, Richard LATARGE, Pascal LEMOINE, Frédérique MICHEL, Norbert MOUSSY, Michel NG-TOCK-MINE, Jacques REBUFFET, Isabelle RIEU

Absents avec pouvoir : Bartlomiej BARCIK, Christelle GROS

Absents : Alexandre GIROUD

Date de convocation : 04 Juin 2020

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Affiché le : 04 Juin 2020

Anne BERGER a été élue secrétaire.



**OBJET DE LA DELIBERATION : Adoption de l'Assistance à Membre de la
Fédération des Alpagnes de l'Isère**

Relative au projet de réalisation pastorale suivant : « Aménagement d'un abri au Habert du Mousset »

Au titre de la programmation : 2020, pour un montant éligible prévu de : 6254,45 €

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la proposition d'Assistance à Membre de la Fédération des Alpagnes de l'Isère pour le projet de réalisation pastorale suivant :

**Aménagement d'un abri au Habert du Mousset
- programmation 2020 -**

Cette Assistance à Membre se décompose en 2 phases d'intervention :

- Phase 1 : Émergence et précisions techniques, mobilisation des crédits nécessaires au financement du projet.
- Phase 2 : Suivi administratif et technique de la réalisation du projet, solde des crédits publics obtenus.

Compte tenu du montant prévisionnel des travaux, et selon la grille tarifaire de l'Assistance à Membre jointe en annexe, les montants des deux interventions de la Fédération des Alpagnes s'élèvent à :

- Phase 1 + Phase 2 : **495 € HT**

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les montants de ces interventions sont inclus dans le montant éligible aux crédits publics ; les justificatifs acquittés des dépenses seront donc joints à la demande de versement de la subvention.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Adopte le principe de recourir à cette Assistance à Membre proposée par la FAI,
- Mandate le Maire afin de mettre en œuvre la phase 1 du projet et à signer les pièces afférentes,
- Autorise le Maire à engager les démarches relatives à la mise en œuvre de la phase 2 et à signer les documents nécessaires, suite à l'accusé de réception du dossier par les financeurs.

Délibération adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

